

Sommaire

- 1- Compte rendu du GT « carte des CIO » 19 mars 2015
- 2- Action du 20 mars à Paris
- 3- Stage syndical du 28 mai à Blois

1- Compte rendu du Groupe de travail académique « carte des CIO » du 19 mars 2015

Objet du GT : discuter de la carte cible et des critères à prendre en compte pour l'établir.

Présents : Csaio, Dcio du Saio, IIO du 37, IIO du 45, Dcio de Joué les Tours, Dcio de Tours, Dcio d'Issoudun, 1 copsy de Dreux, C Bliet Andcio, D Cornette Acopf, Sgen-Cfdt : B Robin et S Nader, Snés-Fsu : M Pozé, MC Giraudon et S Berger.

Csaio : un courrier de la Degesco a été envoyé aux recteurs avec le plan de reprise par l'Etat d'un certain nombre de CIO (carte cible). Le Men n'est pas dans une logique de fermetures mais de créations de CIO ! La nouvelle carte est une protection face aux éventuels désengagements des CG. Elle sera utilisée si les CG se désengagent.

Mr Bellier avec sa nouvelle lettre de mission a en charge la mise en place du piodmep, du spro, du nouveau corps de psychologue de l'Education et de la carte des CIO.

Il n'y aura pas de mise en œuvre de la nouvelle carte avant 2017.

Il serait question de distinguer 2 types de CIO : CIO monosite et CIO multisites (avec une ex-

tension en lieu complémentaire) avec un seul numéro d'établissement. L'extension pourrait avoir un financement non d'Etat c'est à dire défini par une convention entre le recteur et une collectivité territoriale.

Dans l'académie, il existe 23 CIO et antennes : 10 CIO départementaux, 4 antennes (dont une à gestion départementale), 8 CIO d'état + Vendôme au statut très flou et dont la Rectrice vient de demander la transformation en CIO d'Etat.

« Notre académie est bien lotie avec 18 CIO d'Etat créés sur 23 existants, dommage pour les autres académies, tant mieux pour nous ».

« Il est question d'établir une carte avec des CIO incontournables » : exemple du 18, les CIO de Bourges et de Vierzon deviendraient CIO d'Etat. Si le CG ne finance plus St Amand c'est lui qui prend la responsabilité de fermer un service public.

C'est 18 CIO d'Etat avec 18 Dcio.

IIO du 45 : la création des CIO d'Etat donne un ancrage et une sécurisation plus forts dans l'Education nationale. On nous donne les moyens de réfléchir à l'augmentation de CIO d'Etat qui serait une sorte de protection. Le rôle des DCIO est de plus en plus important.

Andcio : un Dcio sur un site ça change tout dans l'organisation du travail. Il faut négocier pour obtenir des moyens.

Sgen-Cfdt : On ne peut s'en tenir à l'existant. Il faut faire mieux fonctionner les CIO. Idée d'un CIO avec des sites rattachés. Il faut travailler avec les collectivités territoriales qui doivent participer au financement. Il faut informer et travailler différemment : cas des CIO où les co-psy attendent le public. Il faut aller chercher toute cette partie de la population qu'on ne touche pas. Aller à la rencontre des jeunes... Question des petits CIO avec 2 ou 3 co-psy où il y a peu de dynamique, et où les co-psy sont isolés : idée du CIO multisites où les co-psy sont réunis au même endroit. Il faut un Dcio dans les grosses antennes.

Acopf : à quoi sert un CIO ? Le CIO a une dimension sociale, c'est le lieu de rencontre entre un public et des professionnels, il fait l'objet d'une organisation du travail particulière. La question de redécoupage des secteurs peut être posée. Question des bassins : dans le 41 il n'y a qu'un bassin d'où la difficulté de travailler avec les partenaires. Mise en garde contre des conventions avec les collectivités territoriales qui sont souvent annuelles (ex de la Saône et Loire).

Snes-Fsu : le Snes, face aux attaques de l'IIO du 37 concernant le compte rendu du dernier GT rapportant ses paroles, a fait une mise au point : les membres du GT ne parlent pas en leur nom : un IIO parle au nom de l'administration et porte les positions de celle-ci. Chaque membre du GT est donc responsable de ce qu'il dit où défend et doit l'assumer. Les représentants du Snes-FSU porte les mandats de leur organisation syndicale : création de postes de co-psy, maintien de la carte actuelle dans l'académie avec la transformation des antennes en CIO... Pour le Snes-Fsu, un GT ne sert pas à faire consensus, c'est une instance qui sert à porter aussi ses revendications et pour celui ci, sa conception de l'orientation et la défense des personnels et des CIO. Et dans un souci de transparence, le Snes-Fsu continuera d'informer les personnels sur les projets de l'administration en rendant compte de ce qui se dit dans toutes les instances auxquelles il participe. Face aux situations de plus en plus complexes qui nécessitent un suivi important donc du temps, il faut créer des postes. Et qu'on nous explique comment travailler autrement !!!

Le Snes-Fsu a défendu le maintien de tous les CIO et la transformation des antennes en CIO avec un Dcio. Si on supprime un CIO

dans un département, cela devient une catastrophe pour tous les élèves et leurs familles. Le coût d'un CIO est dérisoire. Il faut également s'interroger sur les budgets des CIO d'Etat. Il ne suffit pas de créer des CIO d'Etat et de leur donner des moyens dérisoires. Nous avons demandé si des « négociations » existaient avec les CG. La CSAIO a répondu que non.

Nous avons renouvelé notre demande de création de postes de co-psy afin de faire face aux demandes et aux besoins des élèves et de leurs familles.

Le Snes-Fsu a exprimé clairement sa position : on ne participe pas à l'établissement de critères facilitant ainsi la suppression de tel CIO ou tel CIO. Nous avons rappelé les paroles de la Rectrice répétées à chaque audience où elle était présente, « la carte actuelle des CIO dans l'académie, est la bonne ».

Au fur et à mesure des discussions, la liste du nombre de critères s'allongeait : population scolaire, nombre d'établissements, 14-25 ans, lycées agricoles, étudiants, éloignement des établissements du CIO, ruralité, population globale...et il apparaissait de façon évidente que l'existence de chaque CIO actuel se justifie.

Apparemment dans le 37 et le 45, les IIO et certains Dcio ont déjà établi des cartes et anticipé les décisions : ainsi dans le 37, l'IIO et 2 DCIO ont proposé qu'il y ait 3 CIO d'Etat (2 actuellement) : Joué, Chinon et Tours. Mais que deviendront les antennes d'Amboise et de Loches? Dans le 45, l'IIO du 45 propose qu'il y ait 4 CIO d'Etat (1 actuellement) avec la transformation de l'antenne de Pithiviers en CIO avec un DCIO. Les CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source resteraient 2 entités distinctes.

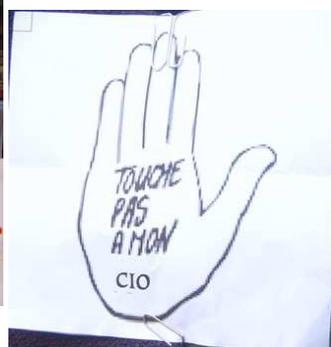
On voit bien avec ces exemples, que chacun va essayer de tirer la couverture à soi au détriment des autres.

Des menaces importantes pèsent sur les CIO de St Amand Montrond (cela dépendra du CG), de Nogent le Rotrou (baisse des budgets déjà conséquente), de Gien. Pour les antennes du 37 Amboise et Loches point d'interrogation.

D'autant plus que le contexte politique peut se modifier avec les élections départementales.

ACTION du 20 MARS à PARIS

A l'appel du Snes-Fsu, des collègues venus de toutes les académies se sont réunis en AG à Paris afin d'échanger sur les situations difficiles voire insupportables que vivent les conseillers d'orientation-psychologues et les Directeurs au quotidien (Rouen, Rennes...). Un rassemblement était organisé l'après midi, une délégation a été reçue au ministère.



↑↑

Copsy, tente sur le dos, symbole du futur CIO Multisites

Prochaine réunion syndicale organisée par le Snes-Fsu

Jeudi 28 mai à Blois

Une convocation sera envoyée prochainement